

11 idées efficaces pour faire des économies avec la CAPEB 71 !!!

Faire des économies et payer moins d'impôts... avec la CAPEB 71 c'est possible. Lisez ce qui suit...

1.> **Bénéficiez des tarifs privilégiés de la centrale d'achats HA+PME / CAPEB ☺**



- ➔ Obtenez de **5 à 60 %** d'économies sur vos tarifs actuels auprès de **80** fournisseurs.
- ➔ Grâce à votre adhésion à la CAPEB 71, vous accédez aux **meilleurs tarifs** négociés par notre partenaire, HA+PME. Vous obtenez les mêmes tarifs que les **grands groupes** !



En 2020, nos adhérents qui ont utilisé la centrale HA+PME ont réalisé en moyenne **27 %** d'économie soit **1 134 €** par adhérent ! **Et vous ?**

(☞ + d'infos : contactez Laurent à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.74 ou rdv sur www.capeb71.fr)

2.> **Bénéficiaire des offres préférentielles de nos partenaires du Club Avantages CAPEB 71 ☺**



- ➔ Assurances, contrôles techniques et réglementaires, location de véhicules, fournitures de bureau, téléphone, Assistance-Secrétariat... **Pourquoi payer plus cher ailleurs ?**
- ➔ Nos partenaires vous réservent des tarifs privilégiés... Consultez-les et profitez de leurs offres. « Les petits ruisseaux qui font les grandes rivières »... Quand vous **additionnez** tous les avantages, vous êtes sacrément gagnant !

(☞ + d'infos : contactez Laurent à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.74 ou rdv sur www.capeb71.fr)

3.> **Percevez des « primes CEE » pour vos travaux de rénovation énergétique ☺**



- ➔ Vous faites des travaux d'économie d'énergie éligibles chez vos clients. **Vous et votre** client, pouvez percevoir des **eco-primes** selon la nature des travaux (ex : en 2021 pour une isolation de combles de 100 m², c'était au moins **952 €** de prime client et **204 €** pour vous !)

(☞ + d'infos : contactez Jean-Yves à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.71)

4.> **Lisez votre CAPEB Infos ! ☺**



- ➔ Vous voulez connaître vos droits, vos avantages, vos économies possibles ? Dans chaque CAPEB Infos, nous vous informons sur **les aides** (sociales, fiscales, subventions...), les **avantages**, les **crédits d'impôts**, ... dont vous pouvez bénéficier. **Faites-en bon usage !**

(☞ Lire notamment les rubriques « Club Avantages et Bon à savoir »)

5.> **Déduisez votre cotisation syndicale de vos frais généraux ☺**

- ➔ Votre cotisation est déductible des impôts au titre des frais généraux. En adhérant à la CAPEB 71, vous défendez votre secteur et vous « n'engraissez pas l'état » ! Là encore, pensez-y.



6.> Profitez du Crédit d'Impôt Formation pour dirigeant 😊

- ➔ Quand vous vous formez (*c'est très bien !*) vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt formation (*loi du 2 août 2005*)... pouvant aller jusqu'à **419 € (2021)**. Il sera doublé en 2022. Pensez-y et renseignez-vous Quand vous vous formez, vous payez moins d'impôts !

(☎ + d'infos : contactez Delphine à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.77 et demander le formulaire CERFA n° 12635 *07 ou téléchargez-le sur internet : <http://www.service-public.fr/formulaires/index.html>)

7.> Bénéficiaire de nos « RDV Experts » sans frais 😊

- ➔ Dans le cadre de votre adhésion, vous pouvez rencontrer sans frais des **experts de haut niveau** : avocats, fiscaliste, huissiers, expert bâtiment, expert en communication, en pilotage d'entreprise, en assurance, experts-comptables...



(☎ + d'infos et pour prendre RDV : contactez la CAPEB 71 au 03.85.90.97.70)

8.> Utilisez les services de la CAPEB 71 pour ne plus les payer ailleurs ! 😊

En utilisant nos services, vous ferez de sacrées économies ! Jugez-vous-même :

- ➔ Contrats de travail rédigés clés en mains et **gratuits** ;
- ➔ Vous bénéficiez de la **protection juridique** de la CAPEB 71, donc vous pouvez résilier celle que vous pourriez avoir souscrite le cas échéant chez votre assureur et faire de substantielles économies !
- ➔ **Récupération de vos impayés** à moindre coût...
- ➔ Consultation illimitée de notre Service Juridique (*chez nous, pas de chronomètre qui tourne et de facture qui suit !*)
- ➔ Remise gratuite de nombreux documents que d'autres n'hésitent pas à vous facturer fort cher : Document Unique, modèles de devis, facture, Guide TVA à taux réduit, Agenda annuel... etc...

☎ Renseignez-vous, vous y gagnerez ! (☎ détails sur www.capeb71.fr rubrique services)

Etre Utile!

9.> La protection juridique de la CAPEB 71 : mon atout majeur ! 😊

- ➔ En cas de litige, si votre dossier est éligible, **vos frais** d'avocats, d'huissier, d'expert **peuvent être pris en charge** en tout ou partie par la protection juridique de la CAPEB 71...
- ➔ Renseignez-vous, cela peut vous faire réaliser de sacrées économies !

10.> Formation : ne passez pas à côté des financements... 😊

- ➔ Avant de partir en formation, ayez le réflexe d'appeler la CAPEB 71. Selon les conditions du stage, vous pouvez bénéficier de financements ! Surtout renseignez-vous...

(☎ + d'infos, contactez Delphine à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.70)

11.> Achetez vos fournitures à tarifs préférentiels... 😊

- ➔ DTU, guides pratiques, conventions collectives, feuilles de chantier, carnets de ramonage...etc... Toutes ces fournitures sont à la CAPEB à des tarifs adhérents. Demandez-nous le catalogue, lisez le CAPEB Infos ou rdv sur notre e-boutique (www.capeb71.fr) et profitez-en !

Avec la CAPEB, j'économise et je suis gagnant

Pour plus de précisions : contactez votre CAPEB 71

5 rue George Eastman - CS-10026- 71102 CHALON-SUR-SAÔNE Cedex

Tél : 03.85.90.97.70- Fax : 03.85.90.97.79 - e.mail : capeb71@capeb71.fr - www.capeb71.fr